

BUDGET PREVISIONNEL

Association :

du : Au :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - ACHATS		70 - PRODUITS ACTIVITES	
Achats de matières et fournitures	(1)	Recettes de l'activité de l'association	(26)
Fournitures (eau, énergie..)	(2)	Produits des activités annexes	(27)
Fournitures d'entretien et de petit équip.	(3)		
Fournitures administratives	(4)		
Autres fournitures	(5)		
61- Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Formations de bénévoles, stages	(6)	Commune	(28)
Locations mobilières et immobilières	(7)	Subvention de fonctionnement	
Entretien et réparation	(8)	Subvention conditionnelle	
Assurances	(9)	Région	
Documentation	(10)	Département	
62- Autres services extérieurs		Autres (à détailler)	
Rémunérations intermédiaires-Honoraires	(11)	
Publicité- publications	(12)	
Déplacements	(13)		
Missions réceptions	(14)		
Frais postaux et télécommunications	(15)		
Services bancaires	(16)		
Divers	(17)		
63- Impôts et taxes		75- Autr. produits de gestion courante	
Formation Professionnelle	(18)	Cotisations adhérents	(29)
64- Frais de personnel			
Salaires	(19)	76- Produits financiers	
Charges s/salaires	(20)	Intérêts des comptes bancaires	(30)
65- Autr.charges de gestion courante		77- Produits exceptionnels	
Cotisations Fédérations	(21)	Sponsors- dons reçus	(31)
Autres cotisations	(22)		
66 - Charges financières	(23)	TOTAL DES PRODUITS	
67- Charges exceptionnelles	(24)		
68 - Dotations aux amortissements	(25)		
TOTAL DES CHARGES			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Contrib.volontaires en nature		87- Contrib.volontaires en nature	
Mise à disposition de biens	(32)	Personnes bénévoles	(34)
Personnes bénévoles	(33)	Prestations en nature	(35)

Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements "hors bilan" et au pied du compte de résultat

